

Un aménageur retenu pour Les Villages du golf



Le Conseil a émis un avis favorable à l'approbation de la cession du groupe Jeulin-PN Développement du macro lot N°6 de la ZAC Les Villages du golf. Ce projet propose un programme d'aménagement prévisionnel basé principalement sur un programme terrain-maison. « Ce sera du clé en main, prix de 30 à 35 € le m² », explique le maire. L'emprise foncière est de 2.5 ha. « Le groupe Jeulin-PN Développement tirera sa rémunération des résultats de l'opération et assumera à ses

risques, qu'ils soient financiers, techniques, juridiques et commerciaux sans solliciter de garanties de la ville ». Le maire ajoute : « C'est une formule originale (avec une cohérence architecturale), déjà utilisée dans la banlieue de Nantes ». Précision de Christophe Béalu : « L'acquéreur achète une maison avec un terrain ». Une maison témoin pourrait être achetée par la Ville pour en faire ensuite une maison de quartier.

En savoir plus

Village du golf. Les élus ont adopté hier soir une concession d'aménagement à la société Jeulin pour 2.5 ha de la ZAC des Villages du golf situés derrière le lotissement de la Rhéas. Cette concession prévoit que deux sociétés vont être créées : l'une d'elle vendra des terrains à un aménageur pour y construire un village seniors et l'autre vendra des maisons modulaires sous la marque « La Maison Abordable » à des particuliers. La Ville restera propriétaire des terrains jusqu'à la construction des maisons vendues clé en main aux parti-

culiers. « Les acheteurs paieront maison et terrain au groupe Jeulin et une partie de cette vente ira à la Ville pour l'achat du terrain », résume Christophe Béalu, adjoint à l'urbanisme. « Le but est aussi que ce quartier présente une unité architecturale ». « C'est une formule originale déjà utilisée dans la banlieue de Nantes », précise Jean-Michel Bernier qui en souligne la sécurité financière pour la Ville. « Les premiers permis de construire devraient nous être soumis fin 2018 ».